



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/FL/190317

V/Réf : affaire suivie par Karine GAUTHIER

Objet : Parc éolien - Dép. 44

Le Directeur de l'INAO

à

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
des Pays de la Loire

Unité départementale de la Loire Atlantique

Angers, le 1er août 2017

Par courrier électronique en date du 12 juillet 2017, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un dossier d'autorisation unique déposé par la société SAINT PERE ENERGIES pour son projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Père-en-Retz, au lieu-dit Le Châtelier.

La commune de Saint-Père-en-Retz se situe dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées « Bœuf de Vendée », « Farine de blé noir de Bretagne », « Pâté de Campagne Breton », « Val de Loire », « Mâche nantaise », « Brioche Vendéenne », « Gâche Vendéenne ».

Après étude de cette demande, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO,
et par délégation,

Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire Poitou-Charentes

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr